

La France, au contraire, présente une fécondité moyenne incomparablement plus petite, elle atteint à peine la moitié de la fécondité des autres pays.

Il est très remarquable que l'Irlande, qui a une natalité aussi petite que celle de la France, présente, au contraire, une fécondité légitime supérieure à celle de l'Angleterre et de la Belgique, et égale à celle de la Prusse.

Les fluctuations de la fécondité légitime paraissent aussi beaucoup moins importantes que celles de la natalité générale.

Pour le moment, nous tâcherons de vérifier la thèse qui attribue les variations de la fécondité à la cherté du blé.

Influence du prix du blé.

Dans nos tableaux ci-après, n° 58, 59, 60, 61 et 62, nous avons comparé la fécondité légitime avec le prix du froment pour la France, l'Angleterre et la Belgique, avec le prix du seigle pour la Prusse, et nous avons eu soin de comparer le prix d'une année avec la fécondité de l'année suivante; car il est bien évident que le prix du froment d'une année ne peut avoir aucune influence sur la fécondité de cette année, qui est réglée par les conceptions de l'année précédente. Dans tous ces tableaux aussi, les chiffres gras sont employés pour la hausse du blé et la baisse de la matrimonialité et de la fécondité.

Examinons-les en détail.